

# Etonnantes controverses : la future PAC à l'épreuve des grands bouleversements du Monde

Jazz In Marciac, 4-5 Août 2011

Par Jean-Claude FLAMANT, directeur de la Mission Agrobiosciences.

« *Savoir s'étonner, c'est le propre de l'homme* ». C'est ce qu'affirme Jeanne Hersch en introduction de son « Etonnement philosophique – Une histoire de la philosophie »<sup>1</sup>. Ainsi, puiser dans sa capacité d'étonnement, en n'hésitant pas à « *poser d'étranges questions* », donnerait accès à un processus créateur. Certains s'indignent, protestent, revendiquent... J'ai choisi, d'abord, de m'étonner... « *Indignez-vous !* » a fait un tabac d'éditions et a inspiré le mouvement des *indignados*, en Espagne et ailleurs. Mon appel sera seulement, plus modestement, « *Etonnez-vous ! Maintenez actives vos capacités de questionnement* ». L'étonnement s'exprime par des questions, contrairement à d'autres postures intellectuelles dont le fondement est celui des certitudes. Donc à Marciac, à propos de la PAC « *à l'épreuve des grands bouleversements du Monde...* », j'ai adopté une posture d'étonnement, étonnement à l'écoute de ce qui s'est exprimé durant ces deux jours sous le chapiteau des 17<sup>èmes</sup> Controverses de Marciac, à l'ombre des platanes et des tilleuls, au son des orchestres de jazz.

## Trois premiers étonnements

Tout d'abord, l'étonnement d'être encore présent en ces lieux pour la dix-septième fois. Lors de notre naissance, Jazz In Marciac (JIM) fêtait son 17<sup>ème</sup> Festival et avait donc l'âge qui est le nôtre aujourd'hui. Etonnement : la réunion du petit groupe d'amis et de complices des origines est devenu un forum européen de débats sur les futurs de l'agriculture et du monde rural, ouvert aux courants du Monde, où s'expriment les analyses les plus diverses voire les plus opposées, provenant d'acteurs eux-mêmes de tous horizons géographiques, politiques, économiques et universitaires. Il faudra écrire l'histoire de cette genèse. Je retiens que, d'emblée, Jean-Louis Guilhaumon, président de JIM, avait considéré que ce genre d'initiative serait « un plus » pour le festival. A l'ouverture de notre « 5<sup>ème</sup> », il saluait même notre persévérance – il savait ce qu'il lui avait fallu mobiliser comme énergie et obstination pour installer Jazz In Marciac dans le paysage des festivals qui comptent. Les années passant et la notoriété s'accroissant, le choix de Marciac pour cette « université d'été » hors norme n'apparaît pas incongru, considérant que des ondes de nature similaire circulent entre nos deux manifestations : interventions de spécialistes de niveau national et européen, improvisations sur un même thème, ambiance mêlant sérieux et humour... beaucoup de ressemblances pourraient être pointées. En tout cas, la formule atypique des Controverses s'est ancrée et s'est développée là où il n'était pas non plus donné de voir ce qu'est devenu Jazz In Marciac, l'événement « Jazz » majeur à l'échelle nationale, au cœur de l'été et des campagnes du Gers.

---

<sup>1</sup> Folio Essais, 2011

Deuxième étonnement. Plusieurs participants, fidèles de longue date, me l'ont dit : ils ont découvert que nous ne sommes pas là pour aboutir à des conclusions, pour formuler des recommandations opérationnelles. Décevant non ? S'agissant du thème de cette année – la future PAC – l'esprit du message envoyé par Edgard Pisani en ouverture est de ce point de vue éloquent : l'objet n'est pas d'élaborer une nouvelle PAC, mais de justifier l'existence même d'une PAC, de cerner les arguments qui la légitiment au sein de la société, de collecter les différentes options possibles. Et l'ancien ministre de l'agriculture d'insister : « *Vous êtes en position pour le faire, donc en devoir !* ». Il ne s'agit pas de redire ce sur quoi les membres d'un parti, d'un syndicat, d'un clan sont d'accord entre eux, mais de prendre un intérêt particulier à l'écoute de dissonances, aux changements de rythme, aux sonorités inconnues – l'essence du jazz. Alors, quel sera le produit collectif d'un tel Forum ? Et même, peut-il y en avoir un ? Car c'est plutôt du côté de la conscience individuelle des participants qu'il faut rechercher le « plus » : une plus grande conscience des enjeux et des limites d'une PAC, une meilleure connaissance des arguments, l'intérêt des reformulations, la curiosité pour les pas de côté, l'attention aux signaux faibles.

La PAC à l'épreuve des bouleversements du Monde... Certes, mais l'étonnant, c'est qu'elle est, d'abord, à l'épreuve de la diversité des situations en Europe, et notamment des agricultures et de l'histoire des pays qui ont adhéré successivement à la construction européenne. En premier lieu, le noyau des « Six » motivés par l'urgence vitale de la réconciliation franco-allemande. Puis l'agrégation du monde britannique déjà fort différent quant à ses rapports à la question agricole et alimentaire depuis le 18<sup>ème</sup> siècle. S'y adjoignent ensuite des pays méditerranéens – Grèce, Portugal, Espagne - pour lesquels l'Europe signifie le non-retour aux dictatures qu'ils ont subies au cours de plusieurs décennies. Pour y ajouter enfin les pays d'Europe centrale, ex « démocraties populaires », qui veulent couper définitivement avec la domination soviétique et le collectivisme. Des histoires et des motivations différentes mais surtout des structures agraires et des régimes fonciers hétéroclites qui conditionnent les orientations de l'agriculture en sus des sols et des climats. Alors, comment concilier le caractère normatif d'une Politique Agricole Commune avec cette diversité intrinsèque ? Quel peut être le fil conducteur unique d'une ligne politique commune ? Finalement, une seule PAC, est-ce vraiment une bonne idée ? Car celle-ci a été conçue à l'origine pour assurer le revenu d'une exploitation agricole à 2 UTH, celle qui prédominait en France dans les années 60, souligne le sociologue François Purseigle. Est-il raisonnable d'avoir cette haute ambition : concevoir une nouvelle PAC ajustée à des formes extrêmement diverses, depuis la très petite exploitation agricole jusqu'à l'agriculture de firme, s'interroge-t-il ?

## **Une collecte d'étonnements au fil des interventions**

J'ai entendu des appels répétés à un changement radical des orientations de la PAC, faisant place, par exemple, à la notion de « bien public » en contrepoint des notions purement marchandes qui semblent prévaloir. Mais quand on en vient aux propositions – c'est-à-dire au *comment fait-on ?* – j'observe un retour à une logique administrative, celle qui est par ailleurs dénoncée. J'appellerai ça le jeu des « piliers » de la PAC... Tout se passe comme si ces piliers constituaient les supports désormais incontournables de la politique agricole européenne et non pas comme des obstacles pour aller plus loin. Il faudrait peut-être ne pas oublier qu'on se heurte justement souvent à des piliers, voire des poteaux, dès lors qu'on a des problèmes de direction et une trajectoire manquant de points de repère ! Après tout, nous dit Guy Paillotin

dans sa contribution, supprimons toutes les aides à l'agriculture, faisons table rase du passé, car tout démontre que nous faisons collectivement fausse route. Quitte, peut-être, à inventer une autre logique, libérée de toute attache. Est-ce possible ? Qu'en diraient les « pères » de la PAC ? A propos de pilier, savez-vous que certains en adorent un ? C'est en Espagne, à Saragosse en la basilique Nostra Señora del *Pilar* !

Quelqu'un manifeste très fort son étonnement, Jean-Pierre Tillon, directeur scientifique de l'union de coopératives « In Vivo ». Un grand moment qui secoue l'auditoire dès la première table ronde. Tout d'abord, un rappel : pour lui, la PAC, c'était aux origines « *un grand dessein* », qui a inspiré ses engagements professionnels. « *Je pensais qu'aujourd'hui nous allions formuler de nouvelles ambitions pour le futur, y associer les espoirs des citoyens, pour contribuer à une construction collective... Et j'entends parler de quoi ? Equilibres monétaires, difficultés de l'Euro, négociations au sein de l'OMC... Je suis très étonné !* » Il n'a pas dit *indigné*, mais le ton y était.

Autre étonnement, celui de Jean-Luc Mayaud, historien. Une PAC, pour quoi et pour qui ? pose-t-il en préalable. Pour quoi ? Nous voulons tous d'une PAC, d'une politique publique qui soit rationnelle, explicable, légitime, en phase avec les espoirs de la société... Mais pour qui et avec qui ? « *Je m'étonne de l'oubli des agriculteurs dans nos échanges, de l'oubli de la dimension sociale de la PAC et de la question des emplois* ».

Ensuite, Lucien Bourgeois, économiste... Il entend bien que l'on déplore le repli nationaliste d'une politique agricole européenne. Pourtant, il nous appelle à réécouter les interventions de Tomas Lines, à propos du positionnement du Royaume-Uni : une autre planète à laquelle on ne s'intéresse pas. Etonnement, car une politique commune doit forcément tenir compte de la position britannique : pour ou contre la suppression de la PAC ?

Et voici Thomas Garcia Azcarate, fonctionnaire à la Commission Européenne (Direction de l'Agriculture). Il cherche à comprendre les problèmes et les difficultés que Michel Foucher nous a invités à examiner avec lucidité, sans complaisance (« *Qu'est-ce qui coince ?* »). Et c'est pour nous dévoiler ce qui a été selon lui une grande erreur politique au tournant de la PAC des années 90-2000 : ne pas avoir accompagné la diminution du poids de l'administration par un investissement dans les organisations en vue d'un rééquilibrage des liens entre les acteurs, producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et citoyens... au sein de ce que j'appelle les « agrochaînes ». Mais c'est moi qui m'étonne : quelle sera la prochaine erreur politique reconnue après coup ? Ne pourrait-on pas imaginer *a priori* différentes options possibles, s'engager dans une démarche d'exploration des futurs ? D'autant que, nous a expliqué Jacques Le Cacheux, nous nous sommes également mal préparés à la monnaie unique en ne concevant pas les conséquences d'une divergence des économies réelles au sein de la zone Euro. D'où les difficultés actuelles.

L'analyse de Jean-Christophe Bureau devrait, elle aussi, susciter notre étonnement et donc stimuler nos réflexions. Que nous dit-il ? Que la question des ajustements à la diversité des situations des agricultures selon les pays et les régions n'est pas un vrai problème pour la PAC. Selon lui, les solutions sont déjà dans la PAC actuelle autorisant des dispositifs différenciés de mise en œuvre : « *Redistribution... Subsidiarité... Références historiques... ce n'est pas un problème communautaire ! C'est l'affaire des pays* ». Or, en France, on a tendance à accuser Bruxelles d'être la cause de nos maux ! Et, pour continuer à prendre à rebours des idées qui semblent aller de soi, Jean-Christophe Bureau en rajoute à propos des petites exploitations agricoles qu'il faudrait soit disant privilégier, *a contrario* du mouvement

tendancier des dernières décennies, celui d'un agrandissement des structures d'exploitation conjointement à leur spécialisation. Ne serait-ce pas une fausse bonne idée, nous alerte-t-il ? Les premières modélisations indiquent par exemple que l'on encouragerait ainsi les exploitations viticoles... spécialisées. La « bonne idée » de l'aide aux petites structures paysannes basées sur le travail selon les souhaits par exemple de la Confédération Paysanne serait démolie par des réalités économiques méconnues nous met en garde l'économiste. Et de conclure : « *Attention au syndrome des petits !* »

## **Etonnements en écho à d'autres forums**

A quel niveau territorial raisonner et gérer une politique agricole ? Je suis frappé par le fait que dans l'agglomération toulousaine et dans d'autres aires urbaines en France et en Europe se manifeste un regain d'intérêt pour la cause agricole et alimentaire dans le contexte d'aménagement des territoires urbains et périurbains. L'agriculture et la ville... une préoccupation sur laquelle se retrouvent de manière quasi consensuelle les membres du Conseil de Développement de la Grande Agglomération Toulousaine, rejoints par les préoccupations des élus. D'où une recherche de modalités combinant maîtrise de l'urbanisation, plan de déplacement urbain, préservation des espaces naturels et agricoles, et approvisionnement des consommateurs en proximité. Quelle compatibilité ou complémentarité avec les orientations et dispositions d'une politique européenne de l'agriculture et de l'alimentation ?

Autre phénomène, l'émergence des règles en matière de respect de l'environnement et du bien-être animal... Ce que je mets en rapport avec ce qu'Aurélie Trouvé nomme les « *nouveaux droits opposables* ». Me vient en tête une Table Ronde que j'avais organisée dans le cadre d'une Réunion Annuelle de la Fédération Européenne de Zootechnie sur le thème des rapports entre économie et éthique en productions animales. Elle se tenait dans l'enceinte de l'Université Agricole d'Uppsala en Suède. Pour résumer, le représentant des organisations d'éleveurs, notamment producteurs de viande de porc, se réclamant des progrès réalisés par nombre d'entre eux dans leurs pratiques de production, avançait qu'il attendait de la part des consommateurs une reconnaissance par une meilleure garantie de prix. Réponse d'une ancienne ministre suédoise de l'agriculture : « *Pourquoi donc ? Si vous l'avez fait, c'est une question de choix éthique, attendu de la part du reste de la société : vous n'avez donc pas à être rémunéré pour cela !* ». La Suède, un pays exotique !<sup>2</sup> Etonnant non ?

## **La politique agricole en périphérie de l'Europe**

Une table ronde riche en étonnements aussi, celle qui réunit justement Aurélie Trouvé, vice-présidente d'Attac, et Philippe Chalmin, qui se présente comme économiste « plutôt libéral ». Nous les avons déjà entendu débattre il y a deux ans sur le thème « *L'Europe et le Monde - L'alimentation à couteaux tirés* »<sup>3</sup>. L'étonnant, peut-être c'est qu'ils disent d'abord qu'ils sont d'accord entre eux... La suite démontre en fait qu'ils ont quand même pris soin de pointer leurs désaccords fondamentaux tout particulièrement à propos de leurs analyses sur les mécanismes macroéconomiques. Sur le temps long, défend Philippe Chalmin, la libéralisation des échanges s'accompagne à l'échelle du Monde d'une plus grande prospérité économique. Mais à quel prix pour les sociétés réplique Aurélie Trouvé ? Car avec 5% de croissance annuelle, les inégalités explosent et l'OMC n'a pas pour souci la régulation des prix des produits agricoles soumis à la volatilité des cours liée au libre échange. Je résume

---

<sup>2</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1446](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1446)

<sup>3</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2658](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2658)

évidemment chacun de leurs argumentaires. Le public, à écouter les réactions, serait plutôt majoritairement du côté des positions d'Aurélie, soutenue notamment par l'économiste britannique Tomas Lines qui entreprend un démantèlement de l'argumentaire du libéralisme économique et du fonctionnement de l'OMC. Ce qui m'étonne, pourtant, c'est que l'on n'ait pas suffisamment prêté attention à ce sur quoi nos deux protagonistes disent qu'ils sont d'accord, à savoir la spécificité de l'agriculture et la nécessité de politiques agricoles. Il faut dire qu'ils n'ont pas beaucoup insisté sur leurs accords. Pourtant, ils se retrouvent sur le principe de la souveraineté alimentaire, mais il aurait été intéressant de savoir à quelle échelle du Monde. Des aspects qui n'ont pas été réellement approfondis après l'affirmation des principes, et pourtant, ils pèsent ! Tout d'abord, rien n'empêcherait semble-t-il que dans le cadre des accords mondiaux, certains pays ou régions du Monde se dotent d'une politique agricole qui permettrait à leurs producteurs de progresser durant le temps nécessaire en technicité et en organisation, sous couvert d'une certaine protection vis-à-vis des marchés internationaux. Mais avec quelles sources de financement public, pointe Philippe Chalmin ? Ce pourrait être de la responsabilité des pays développés répond-il. Autre question corollaire provenant de l'un des participants à laquelle nous n'aurons pas de réponse : qu'est-ce qui est le plus favorable au développement des pays du Sud, des prix élevés pour les produits agricoles ou des prix bas pour l'alimentation ?

Attentifs aux manifestations du « printemps arabe », nous avons invité de nouveau certains intervenants des Controverses 2010 consacrées au monde méditerranéen, pour témoigner de ce qui s'est passé chez eux depuis un an, avec tout particulièrement le cas d'école de la Tunisie. Un détour auparavant par la Syrie. Le témoignage de Salam Kawabiki<sup>4</sup> est d'autant plus émouvant, voire étonnant, qu'il souhaite nous faire prendre conscience de la situation actuelle de son pays. En fait, nous explique-t-il, la lenteur de la chute du régime, que l'on peut déplorer et qui s'accompagne sans cesse de nouvelles victimes, donne du temps aux divers mouvements de l'opposition pour préparer la succession. Elle peut s'organiser, mesurer les forces existantes, se concerter dans sa diversité pour élaborer les conditions politiques du futur, contrairement aux cas de la Tunisie et de l'Egypte où l'effondrement inattendu de leur régime a obligé à l'improvisation et suscite des incertitudes quant à l'issue.

Un paradoxe d'une autre nature en Tunisie : la question agricole et rurale qui a été le détonateur de la révolution tunisienne est absente des préoccupations des partis politiques qui se préparent à afficher leurs options devant les électeurs, alors que, comme en témoigne Mohamed Elloumi, c'est « *de Sidi-Bouzid que tout a commencé* »<sup>5</sup>, dans ces territoires ruraux du centre ouest oubliés d'un modèle de développement économique qui a géographiquement privilégié l'agglomération de Tunis et la côte touristique de Hammamet à Djerba. D'où le souci du groupe de chercheurs et d'universitaires, dont il est l'un des animateurs avec Ali Abaab, d'élaborer quelques lignes de forces pour les politiques du futur où les agriculteurs et les acteurs des territoires ruraux ne seraient pas une nouvelle fois oubliés. Un paradoxe pour souligner le lien avec les réflexions européennes sur la politique agricole. Que constate Mohamed Elloumi à la lecture des documents de la Commission ? Que la PAC est d'abord conçue pour une défense des intérêts agricoles européens en Europe et dans le Monde. C'est certes légitime pour les producteurs européens. Mais comment faire en sorte qu'elle soit aussi ouverte aux autres agricultures du monde<sup>6</sup>, particulièrement celles de pays dont les productions sont fragilisées par les effets des marchés internationaux ? Une question à mettre en rapport avec les termes du débat entre Aurélie Trouvé et Philippe Chalmin. Mais

---

<sup>4</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2988](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2988)

<sup>5</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2970](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2970)

<sup>6</sup> Voir le Cycle de la Mission Agrobiosciences : « *Comprendre les agricultures du monde* », avec le concours de Marcel Mazoyer : [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=256](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=256)

également avec l'analyse de Michel Foucher : si l'on ne veut pas se limiter au pré carré européen, il faut aussi mettre en rapport la question agricole avec les autres politiques européennes, notamment la politique de coopération et, dans le cas de la Tunisie, la politique de proximité. Ainsi, la question agricole devra avoir sa place au sein des négociations sur la coopération de l'Union Européenne avec le nouveau régime tunisien.

## Quelques autres étonnements... pour ne pas conclure

Les Controverses de Marciac ont réuni cette année deux cents « experts » de la Politique Agricole Commune en recherche de motivation et d'alternatives. Je dis des « experts » dans la mesure où ils avaient tous à dire quelque chose à des titres divers. J'ai rappelé que l'un des points étonnants de ce genre de forum c'est que l'on ne conclut pas. Chacun des participants et des intervenants est renvoyé à ses propres questionnements et ses propres engagements après avoir écouté les autres, bon gré, mal gré.

Des échanges sans *a priori* et sans censure, alors que dans le monde des institutions et des négociations à caractère officiel il y a des mots qui fâchent, qu'il ne faut pas prononcer, sous peine d'être inaudible nous révèle le journaliste et écrivain Thomas Ferenczi. Vous avez dit « *fédéralisme* » pour désigner le fond d'une politique communautaire dans la perspective d'un équilibre européen ? Non ce n'est pas acceptable ! Peut-être pourrait-on admettre de parler de « *méthode communautaire* » ? Avant de se mettre d'accord sur les idées et les ambitions, il faut donc se mettre d'accord sur les mots ! Tel est l'état du débat européen.

Etonnement final... La mise en débat de la future PAC, voulue par le Commissaire Dacian Cioloș<sup>7</sup>, en vue de dégager de nouvelles perspectives<sup>8</sup>, pourrait bien avoir un effet inattendu, celui d'une PAC renouvelée quasiment à l'identique à laquelle finissent par adhérer les 27, même ceux qui sont a priori les plus critiques, tels que le Royaume-Uni. Après tout, la meilleure manière de réviser la PAC ne serait-elle pas de la relire – car il est toujours bon de réviser ses leçons n'est-ce pas ? - Il ne serait alors pas nécessaire de la changer dans la mesure où seraient rendues désirables et acceptables les différentes modalités de sa mise en œuvre dans la diversité des situations agricoles et alimentaires qui fait le charme de l'Europe ? Mais serait-on encore dans l'essence du politique européenne commune ?

Reste pourtant une question qui n'est pas résolue et à laquelle, au sein de la société, certains attachent de l'importance, voire développent une activité militante : la question alimentaire et agricole pour les sociétés et les paysans des autres régions du Monde, notamment les moins développées<sup>9</sup>. Car, si *ad minima*, la future PAC apparaît acceptable et modulable pour les différents territoires et les différentes agricultures de l'Europe, elle n'est pas conçue pour appuyer l'émergence de politiques agricoles en dehors de l'Union. En Europe et en France, la Révolution du 14 janvier a été applaudie même si elle n'avait pas été anticipée, mais allons-nous laisser la Tunisie se débrouiller seule, sans lui apporter les moyens financiers et les appuis scientifiques et intellectuels dont elle a besoin pour concevoir un développement durable de ses territoires et de ses sociétés ? Cette interpellation de nos amis tunisiens n'est pas anodine car, comme le soulignait Michel Foucher, elle oblige à s'interroger sur la pertinence d'une politique agricole qui resterait conçue indépendamment des autres dimensions de la politique européenne. Il serait bien étonnant qu'on n'en débattenne pas à Marciac en 2012.

---

<sup>7</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2746](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2746)

<sup>8</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=2817](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2817)

<sup>9</sup> voir les Actes de la 10<sup>ème</sup> Université d'Eté de Marciac : « *Dans le champ des agricultures du monde, quel destin pour les agricultures d'ici ?* » [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1358](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1358)